



GENÈVE

Antenne socio-éducative à Belle-Idée

Une antenne socio-éducative a été ouverte à l'hôpital psychiatrique de Belle-Idée, à Chêne-Bourg. Cette structure est destinée à des patients qui présentent un handicap mental avec des troubles sévères du comportement. Elle doit constituer un sas entre l'hôpital et des lieux extérieurs dédiés à les accueillir.

L'antenne va prendre en charge entre 20 et 30 personnes par année. Ces personnes, une fois stabilisées, seront ensuite transférées dans des Etablissements publics pour l'intégration (EPI). Ces structures offrent aux patients un cadre de vie plus agréable. Elles leur permettent de passer d'un lieu de soins à un lieu de vie.

Les personnes accueillies au sein de l'antenne socio-éducative de Belle-Idée ont des problèmes de comportement qui représentent des défis pour le personnel qui s'en occupe. Elles font parfois preuve de violence envers elles-mêmes ou vis-à-vis de leur environnement. Elles ont besoin d'être préparées avant d'être envoyées dans un EPI.

Le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) mène une politique qui vise à favoriser la mise en place de structures intermédiaires pluridisciplinaires de ce type. «Nous passons d'une logique de sites à une logique de réseaux», a relevé le directeur des HUG, Bertrand Levrat.

L'antenne socio-éducative de Belle-Idée s'inscrit dans un ensemble de trois projets. Une unité mobile, qui pourra se rendre à l'extérieur et au domicile des personnes, doit être créée avant la fin de l'année. Une deuxième structure intermédiaire visant à faciliter le passage entre l'hôpital et les établissements spécialisés doit aussi voir le jour. ATS

EN BREF

GENÈVE

Un policier à la tête de la détention

A Genève, Philippe Bertschy, 52 ans, chef de la police judiciaire remplaçant, a été nommé directeur général de l'Office cantonal de la détention (OCD). Il succédera à Michèle Righetti qui quitte son poste à fin mars pour rejoindre les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) en tant que directrice générale adjointe. L'office a été l'objet d'un audit accablant en 2012. A la suite de ce rapport, l'OCD a été restructuré. Il a à nouveau été la cible de critiques après l'affaire Adeline M.

ATS

Hôpital neuchâtelois: craintes et changements à venir

SANTÉ • Dès avril, les blocs opératoires du site de La Chaux-de-Fonds seront fermés les week-ends et les jours fériés. Inquiétudes dans le Haut.



Le 11 février, Laurent Kurth et Alain Ribaux défendaient la position du Conseil d'Etat face aux Chaux-de-Fonnières. En pure perte. KEYSTONE

AMIT JUILLARD

Le premier week-end d'avril marquera un changement pour l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Le Conseil d'Etat neuchâtelois communiquait le 19 mars dernier que les blocs opératoires du site seraient fermés chaque fin de semaine et les jours fériés, leur responsabilité étant transférée à Pourtalès, en ville de Neuchâtel. A l'automne, ce sont les soins intensifs de tout le canton qui devraient être centralisés à Neuchâtel. Deux options prises pour des raisons financières et en raison de la difficulté du recrutement de personnel qualifié.

Problème: elles remettent en cause le plan stratégique accepté par le peuple et le Grand Conseil et suscitent de nombreuses craintes quant au démantèlement du deuxième site hospitalier de l'hôpital neuchâtelois (HNE) et à la sécurité sanitaire des patients. Pour rappel, cette décision fait suite au refus du budget déficitaire d'HNE par le conseil d'administration et à la suspension des travaux de rénovation de l'hôpital du Haut.

Le Haut consterné

Cette semaine, à nouveau, des voix se sont élevées pour clamer leur inquiétude. Dans un communiqué, les conseils communaux de La Chaux-de-Fonds et du Locle ont ex-

primé «leur consternation face à ces décisions prises au mépris de tout le processus démocratique à l'origine de ce plan stratégique». Même son de cloche du côté du groupe de travail interpartis pour la défense du site de La Chaux-de-Fonds. «Nous craignons que le site de Pourtalès, déjà saturé, ne puisse pas absorber les patients chaux-de-fonnières», explique Théo Bregnard, coprésident. «Hier, HNE tentait de calmer le jeu.

Manque de main-d'œuvre qualifiée

Selon la directrice médicale, Anne-Françoise Roud, les transferts de patients ne seront que minimaux; sur le site de La Chaux-de-Fonds, ceux dont la vie est en péril sont au nombre de dix à quinze par an, et les interventions chirurgicales de fin de semaine n'en concernent pas plus de deux par jour. Désormais, ceux dont le pronostic vital est engagé seront pris en charge tout au long de l'année à Pourtalès. En outre, «le service des urgences de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds restera ouvert en tout temps, sachant que la majorité des cas ne nécessitent pas d'intervention chirurgicale dans les vingt-quatre à quarante-huit heures», ajoute-t-elle.

Une première évaluation de la nouvelle organisation sera menée

après Pâques. Pour Théo Bregnard, le manque de main-d'œuvre qualifiée évoqué par les autorités cantonales constitue un autre problème: «Il ne pourra qu'empirer, l'hôpital devenant de fait moins attractif et moins sécurisé. Les blocs opératoires sont une des pierres angulaires d'un système de santé.»

Mercredi dernier, le député popiste avait déposé une interpellation urgente demandant au Conseil d'Etat d'étudier davantage cette centralisation partielle. L'urgence a finalement été rejetée et Laurent Kurth, conseiller d'Etat en charge de la Santé, répondra à la motion lors de la session du mois d'avril.

C'est donc un sentiment d'incertitude qui domine quant à l'avenir d'HNE. Le Conseil d'Etat a promis de présenter au parlement un rapport sur la centralisation des soins intensifs à Neuchâtel au mois de juin. Celui remettant en cause un des éléments du plan directeur avalisé par le parlement cantonal, il est tenu de le faire.

Dépôt d'une plainte?

Par contre, la fermeture des blocs opératoires échappe à l'obligation. Théo Bregnard étudie la possibilité de déposer une plainte: «On est à la limite du droit puisque la loi sur l'établissement hospitalier multisite sti-

HNE SANS CAPITAINE

Le 19 mars, l'hôpital neuchâtelois annonçait la démission de son directeur général, Laurent Christe, en poste depuis 2011. Officiellement, celui-ci souhaitait «réorienter sa carrière vers d'autres défis». Cette décision fait suite à plusieurs événements marquants. Au début de l'année, le conseil d'administration avait refusé de valider le budget déficitaire à hauteur de 16 millions de francs. Puis le Conseil d'Etat avait décidé de suspendre les travaux de rénovation des unités de soins vétustes du site de La Chaux-de-Fonds, provoquant une levée de boucliers dans le Haut. Certains pensent que ce départ doit être un signal fort. «Au vu des dysfonctionnements internes et de la situation actuelle, son remplaçant devra être à la hauteur des défis et prêt à prendre le contre-pied de la centralisation que nous avons l'impression de vivre», confie Martine Docourt Ducommun, présidente du groupe socialiste au Grand Conseil. AJD

pule que le Conseil d'Etat veille à l'équilibre entre les régions, en attendant la création d'un centre unique de soins aigus. Or, dans la situation actuelle, l'hôpital de La Chaux-de-Fonds fonctionnera 40% du temps sans anesthésistes ni chirurgiens!» Un infirmier-anesthésiste sera présent en fin de semaine, avance HNE.

Face à ces inquiétudes, Laurent Kurth justifie le processus: «Si le Conseil d'Etat a fait état des difficultés à mettre en œuvre l'entier des options stratégiques, il n'a pas pour autant l'intention de démanteler le site de La Chaux-de-Fonds. Le maintien ou non de chacun des sept sites actuels d'HNE, respectivement des missions attribuées à long terme à ceux qui subsisteront, ressortiront des travaux lancés et dont les conclusions seront soumises au Grand Conseil d'ici à un à deux ans.»

En revanche, la fermeture des blocs opératoires les week-ends et les jours fériés dans la métropole horlogère peut être considérée comme définitive, ce «jusqu'au résultat des études citées», précise-t-il. «Mais cette fermeture ne préfigure en rien le résultat de ces dernières.» Il estime aussi qu'une «importante prise de conscience semble naître sur les contraintes dans lesquels l'HNE doit s'inscrire». I

PUBLICITÉ

Défendre les Aînés, les Locataires, l'Emploi et le Social
 Vos candidats en Ville de Genève
 Votez les listes Ensemble à Gauche le 19 avril



Pierre Gauthier
 Liste CM n° 7



Stéphane Guex-Pierre
 Liste CM n° 7



Corinne Khaouchi
 Liste CM n° 7



Sophie Scheller
 Liste CM n° 7



Dominique Brodbeck
 Liste CM n° 7



Charlotte Meierhofer
 Liste CM n° 7

DAL
 DÉFENSE DES AÎNÉS, DES LOCATAIRES,
 DE L'EMPLOI ET DU SOCIAL

**ENSEMBLE
 à GAUCHE**

www.dal-ge.ch

GENÈVE/VAUD/JURA

Les artisans à l'honneur

Les métiers d'art sont à l'honneur ce week-end dans les cantons de Genève, de Vaud et du Jura. Le public est invité à découvrir des professions hors du commun à l'occasion des Journées européennes des métiers d'art. Les visites sur inscriptions sont presque complètes à Genève, mais il reste les visites libres.

Les Genevois sont habitués à cet événement qui est en sa quatrième édition pour la Ville de Genève. Les inscriptions ont rapidement afflué, ont indiqué hier les organisateurs.

Pour satisfaire le plus de monde possible, la moitié des visites sont libres cette année à Genève. Il suffit au public de se rendre dans les différents ate-

liers qui ouvrent leurs portes. La Maison Vacheron Constantin en l'Ile propose par exemple de découvrir le travail d'un maître graveur, d'un maître horloger et d'un maître sertisseur.

Dans le canton de Vaud, environ 80% des visites proposées ont été réservées. Les curieux pourront se plonger dans l'univers particulier des tavillonners, feronniers, marqueteurs sur bois ou encore des sabotiers.

Enfin, le Jura organise ces journées pour la première fois. Le canton s'attend à une belle affluence avec 57% des visites proposées qui ont été réservées, selon un décompte effectué hier. ATS

www.journeesdesmetiersdart.ch

EN BREF

RÉCOMPENSER LES MIGRANTS SOLIDAIRES

SÉNÉGAL Distinguer un projet mis en œuvre par des migrants en Suisse pour aider les populations de leur pays d'origine. Tel est le principe du prix Diaspora et développement, remis cette année, pour sa seconde édition, par la Fédération genevoise de coopération à l'association Femmes pour la planète. Le collectif recevra 5000 francs pour son aide à deux groupements féminins sénégalais qui visent à améliorer la filière du beurre de karité sur place. Leur but: rendre le travail des femmes sénégalaises moins pénible, moins dangereux et plus rentable afin de valoriser la précieuse noix. CKR